

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Délibération enregistrée sous le numéro **089-2022-DAF**
Conseil d'administration du 8 juillet 2022 :

Sujet : Tarifs mis en vigueur pour les manifestations culturelles de l'année 2022-2023

Suite à l'actualisation des tarifs, il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur les tarifs mis en vigueur pour les manifestations culturelles de l'année 2022-2023.

Passeport Culturel (Nouvelle appellation)

- Etudiants : gratuit
- Personnels : 20 euros
- Public extérieur : 35 euros

Evènement de rentrée Voix du levant :

- 20 euros (Catégorie 2)

Festival de la création artistique et culturelle/Jaces 2023 Concert CCM JLenon 6 avril 2023.

- Public extérieur : 15 euros (Gratuit pour les étudiants et personnels)

Concert de Printemps Manon Galy Révélation Victoire de la musique 2022

- Etudiants/Personnels de l'Université : gratuit
- Public extérieur : 15 euros et 10 euros (tarif réduit scolaires, demandeurs d'emplois)

Concert Jazz Octobre 2023

- Etudiants/Personnels de l'Université : gratuit
- Public extérieur : 15 euros et 10 euros (tarif réduit scolaires et demandeurs d'emplois)

Concert de Noël Décembre 2023

- Etudiants/Personnels de l'Université : gratuit
- Public extérieur : 15 euros et 10 euros (tarif réduit scolaires et demandeurs d'emplois)

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 8 juillet 2022

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois de juillet 2022.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 12 juillet 2022.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*